

Habitat Drouais - Cotation de la demande de logement pour passage en CAL

RAQ - 15/11/2021

Nom - Prénom _____

Note finale

0.00

N° DEMANDE _____

Date de la demande _____

Valeur du critère
(ne pas modifier)

Indiquez les
points
correspondants

Motif de la demande de logement	Logement trop cher	1	
	Personne reprenant une activité après une période de chômage de longue durée	1	
	Mutation professionnelle sur l'AGGLO DU PAYS DE DREUX	2	
	Emploi sur l'AGGLO DU PAYS DE DREUX (le demandeur et/ou le co-demandeur)	4	
	Le logement actuel est insalubre, dangereux, indécent, indigne ; justifié par un document émanant d'une autorité administrative	4	
	Dossier FSL accordé sous réserve de relogement (pas de cumul de points avec expulsion)	4	
	En cas de divorce, rupture de PACS, séparation vie maritale, veuvage	4	
	Future union, Famille monoparentale	4	
	Personne victime de violences conjugales (attestées par le récépissé d'une plainte, ou bénéficiaire d'une ordonnance de protection judiciaire)	4	
	Personne âgée de plus de 65 ans	4	
	Personne en situation de handicap ou ayant une personne à charge en situation de handicap	5	
	Congé donné par le bailleur actuel pour reprise ou démolition (pas de cumul de points avec expulsion)	6	
Conditions de vie dans le logement	Personne dépourvue de logement y compris hébergée chez ses parents ou enfants	2	
	Personne hébergée ou logée temporairement dans une structure d'hébergement sur le territoire de l'AGGLO DU PAYS DE DREUX	3	
	Personnes menacées d'expulsion (au stade du commandement de quitter)	4	
Sur ou Sous occupation du logement **	moins de 2	0	
	2	2	
	3	4	
	4	6	
	Plus de 5	8	
Ancienneté de la demande	de 6 mois à 1 an	1	
	de un an à 2 ans	2	
	de 2 ans à 3 ans	3	
	de 3 ans à 4 ans	4	
	de 4 ans à 5 ans et +	5	
Suivi de la demande après attribution ***	nombre de refus 1	- 3	
	nombre de refus 2	- 6	
	nombre de refus 3	- 9	
Observation***	Insultes / Menaces	- 20	

Total 54 points (hors décote)

TOTAL DES POINTS OBTENUS

0

**** Sur ou Sous occupation du logement**

Mode de calcul : L'objectif est de permettre au locataire d'un logement devenu trop grand ou trop petit, d'en obtenir un nouveau adapté à la nouvelle composition familiale. L'ancien logement sera alors libéré pour des demandeurs en attente.

Le calcul fait la différence entre le nombre de personnes occupant le logement actuel et le nombre de pièces de ce logement (hors cuisine, sdb, entrée)

Exemple : 2 personnes habitent dans un appartement de 5 pièces : 5 - 2 = 3, ce qui correspond à + 4 points

***** La décote**

Lorsqu'à la suite d'une décote, le résultat final est négatif : la note est considérée comme nulle (0)

La Chargée de clientèle

La Responsable du service Location

La Directrice de la Clientèle